

Compte rendu de la réunion du groupe SMAI-MODE 15 octobre 2018.

Présents: X. Dupuis, O. Fercoq, M. Haddou, R. Laraki, P. Mertikopoulos, F. Silva et H. Zidani.

1.- Prix Jean-Jacques Moreau.

1.1.- Le comité a reçu des commentaires dubitatifs concernant les conditions du prix: limite d'âge et exercice d'une activité de recherche en France depuis au moins trois ans au premier janvier de l'année d'attribution. R. Laraki a répondu que le règlement du nouveau prix se rapproche des règlements des prix déjà existants (c.f. le prix Marc Yor de la SMAI). Cependant, ces règles peuvent évoluer au cours du temps. L'idée de demander un exercice d'activités de recherche pendant trois années consécutifs en France, par exemple à l'issue d'une thèse de doctorat ou d'un post doctorat, peut être envisagée.

1.2.- Page web du prix: O. Fercoq se chargera de mettre à jour la page Wikipedia de J.-J. Moreau en ajoutant des informations sur le prix SMAI.

1.3.- M. Haddou suggère de faire de la publicité pour ce prix de façon de susciter des candidatures.

1.4.- Le comité a décidé à l'unanimité des membres présents de proposer le noms des vainqueurs du prix aux comités d'organisation et scientifique des futures journées SMAI-MODE pour les conférences "grand public" ou pour les exposés plénières.

2.- Journées SMAI-MODE 2020 (intervention de H. Zidani).

2.1.- Lieu de la conférence: Paris-Saclay.

EDF a donné son accord pour l'utilisation de certaines de ses salles sans frais pour les organisateurs. En cas de besoin, il est possible de demander des salles additionnelles à l'ENSTA.

2.2.- Transport: En discussion. La possibilité de mettre en place des navettes qui déplaceront des participants de Paris à Saclay a été mentionnée.

2.3.- Restauration: Une possibilité est de prévoir un traiteur qui proposera des sandwichs pour environ 150 personnes.

2.4.- Tarif: Il semblerait que le tarif d'inscription sera plus élevée que celui des journées MODE à Grenoble. Panayotis et Hasnaa sont d'accord pour partir sur l'idée de suivre le modèle des journées MODE à Toulouse en séparant les frais de la conférence et les frais d'hébergement car la gestion des deux frais au même temps a été difficile lors des journées à Grenoble.

2.5.- Exposé grand public, discussion préliminaire. H. Zidani dit qu'une des avantages de Saclay est la présence de plusieurs lycées et donc d'un public potentiel pour cet exposé.

2.6.- Comités: H. Zidani propose de demander la participation de J. Malick et de P. Mertikopoulos dans les comités d'organisation et scientifiques (un collègue pour chaque comité) de façon de faciliter le processus de gestion en tenant compte de leur expérience d'organisation à Grenoble. Panayotis rappelle qu'un membre du comité d'organisation des journées à Toulouse a été membre du comité scientifique à Grenoble. Pour le comité scientifique le bureau proposera une liste de noms avant la fin de cette année. Il faudra peut être choisir d'abord le chair du comité scientifique et lui suggérer une liste de noms préliminaire pour le comité scientifique qu'il peut accepter ou refuser.

2.7.- Le comité estime qu'il est nécessaire d'analyser d'ores et déjà l'organisation des journées MODE 2022 afin d'impliquer certains de ses organisateurs locaux dans l'organisation des journées MODE 2020. Il est important de susciter des candidatures assez rapidement (Rennes, Montpellier,...). R. Laraki propose d'envoyer un message dans ce sens lors de l'annonce de la conférence MODE en 2020.

3.- Etat des finances (intervention de M. Haddou).

3.1.- Le budget actuel est de 27371 euros.

3.2.- Mise à part la prise en charge de quelques minisymposia lors de la prochaine conférence SMAI (voir point 4 ci-dessous) le groupe réfléchit à la possibilité de prendre en charge des activités similaires dans d'autres conférences (e.g. ICIAM 2023).

3.3.- Le groupe MODE rappelle qu'il ne finance pas des conférences. Néanmoins, le groupe encourage et subventionne des activités communes avec d'autres groupes SMAI. D'habitude ces activités durent une journée et peuvent s'organiser à l'IHP.

3.4.- La possibilité de co-financer des projets BOUM <http://smi.emath.fr/spip.php?article548&lang=fr> qui ont un rapport avec les thématiques du groupe MODE a été discutée.

4.- Financement mini-symposia aux journées SMAI le 13 et le 17 mai.

4.1.- Le comité a décidé de financer jusqu'à 4 mini-symposia à 1000 euros chacun.

4.2.- Calendrier: L'appel à candidatures se fera dans la lettre MODE du 15 octobre 2018. La date limite pour la soumission de propositions est fixée pour le 11 janvier.

5.- Renouvellement du Bureau SMAI-MODE (intervention de F. Silva)

5.1.- Pour la prochaine élection il y aura 5 sortants: L. Bourdin (renouvelable), R. Laraki (non renouvelable), D. Noll (non renouvelable), F. Silva (non renouvelable) et H. Zidani (renouvelable).

5.2.- Un appel à candidature se fera en mi-janvier avec une date limite vers fin mars. Le vote électronique se fera du premier avril jusqu'à le 17 mai (fin de la conférence SMAI 2019 à Nantes).

5.3.- L'élection du nouveau bureau aura lieu en juin 2019. 6.- Elections au CA de la SMAI. L'élection du CA de la SMAI aura lieu probablement lors du prochain congrès SMAI en mai 2019 à Nantes. R. Laraki demande aux chercheurs de notre communauté de se présenter.